

### **Projet de règlement grand-ducal du \*\*\***

- 1. créant la section gestion de l'hospitalité, la section architecture, design et développement durable et la section sciences environnementales et**
- 2. fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales de l'enseignement secondaire général**

### **Exposé des motifs et commentaire des articles**

Le présent texte détermine les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire général valables à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 et crée trois nouvelles sections.

#### **Les changements par rapport à l'année scolaire 2017/2018**

La loi du 29 août 2017 portant sur l'enseignement secondaire a apporté des modifications au niveau de certaines dénominations. Dans le présent texte, de même que dans les grilles annexées, il est tenu compte de la modification de la terminologie.

Par rapport au règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant les grilles horaires, les coefficients des branches et les branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire général, les modifications suivantes sont apportées :

- intégration des nouvelles dispositions inscrites dans la loi de 1990 par l'effet de la loi du 29 août 2017 portant sur l'enseignement secondaire et adaptation, en conséquence, des grilles horaires :
  - enseignement en langues et en mathématiques, en sixième d'orientation et cinquième de détermination, organisé en cours de base et en cours avancés ; enseignement du français en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en cours de base et en cours avancé, sauf en classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de la division administrative et commerciale. Ces dispositions sont appliquées à partir de 2018/2019 pour les classes de 6<sup>e</sup>, 5. Elles seront progressivement appliquées à partir de 2018/2019 aux classes de 4<sup>e</sup> et à partir de 2019/2020 aux classes de 3<sup>e</sup>.
  - regroupement des disciplines en volets. Ces regroupements seront applicables à partir de 2018/2019 aux classes de 4<sup>e</sup> et à partir de 2019/2020 aux classes de 3<sup>e</sup>. Pour toutes les sections qui débutent en classe de 2<sup>e</sup>, les nouvelles dispositions sont déjà applicables à partir de 2018/2019 aux classes de 2<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>. Etant donné que le nombre de leçons par discipline et les coefficients restent inchangés, les élèves de la classe de première pourront ainsi bénéficier plus tôt de la réduction du nombre de disciplines à l'examen. Pour les sections réformées qui sont modifiées au niveau de la durée ou des branches, des mesures transitoires sont prévues. Sont visées par ces mesures : la section sciences de la santé (étendue sur deux années) et la section arts et communication visuelle (pour laquelle deux disciplines sont échangées entre les classes de 4<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> et les classes de 2<sup>e</sup> – 1<sup>re</sup>).
- création de trois nouvelles sections

Le marché du travail étant en constante évolution, les formations doivent offrir aux futurs diplômés des perspectives d'emploi et garantir l'accès aux études supérieures. Une révision de l'offre scolaire de l'enseignement secondaire général s'imposait à la suite de l'entrée en vigueur de la loi du 29 août 2017 portant sur l'enseignement secondaire. Les conclusions de l'analyse ont amené les responsables à initier trois nouvelles sections :

  - la section gestion de l'hospitalité (GGH)

Cette section, qui est inscrite dans la division hôtelière et touristique, constitue une innovation. Jusqu'à présent, l'offre scolaire dans le domaine hôtelier et touristique se limitait au régime professionnel. En raison d'un besoin accru en gestionnaires qualifiés, exprimé par le marché du travail, il convient de mettre en place une formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

La formation prépare aux études supérieures et à la vie professionnelle, notamment dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme.

Elle vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire liés à la gestion de la restauration, de l'hébergement et des voyages en alternant l'étude des bases théoriques du métier avec l'immersion en situation professionnelle, aussi bien au lycée que dans le monde professionnel.

La mise en œuvre de ce développement se fait dans le cadre de l'enseignement des savoirs relevant de la technologie des métiers de l'hospitalité et du commerce d'un côté, et des langues et de la culture générale de l'autre. L'enseignement vise à inciter et à développer la prise de conscience commerciale et relationnelle des apprenants, afin de les préparer au développement et à la gestion de prestations d'hospitalité.

Tout au long de leurs études, les élèves sont amenés à prendre conscience de l'importance capitale des aptitudes et des compétences transversales sous-jacentes aux différents domaines de l'hospitalité.

La section sera offerte en classe de 2<sup>e</sup> à partir de l'année scolaire 2018/2019.

- la section architecture, design et développement durable (GA3D)

Cette section complète l'offre scolaire actuelle existant au niveau de la division technique générale. En effet, elle prépare les élèves aux études supérieures ou universitaires en architecture, en sciences, en ingénierie et en design, en leur offrant une pré-spécialisation dans les domaines de l'architecture, de la construction et du design.

La section A3D répond également à des besoins formulés par le marché du travail en donnant accès à la vie active dans les domaines énumérés ci-avant.

L'enseignement se situant dans une approche interdisciplinaire permet à l'élève l'acquisition de savoirs et de savoir-faire dans les branches fondamentales qui sont l'architecture, le design et la construction, mais également dans les domaines des sciences, du développement durable et de l'écologie. L'élève est ainsi outillé à développer une pensée complexe et à concevoir des actions responsables en tenant compte des défis actuels et futurs en rapport avec l'urbanisation, l'architecture, l'évolution de la population et des modes de vie.

Le volet langues et culture générale met l'accent sur l'acquisition de savoirs et compétences de compréhension, d'analyse et d'argumentation. L'étude de sujets d'actualité et de thématiques socio-culturelles permet aux élèves de devenir des citoyens responsables et capables de se positionner, tant à l'écrit qu'à l'oral par rapport à des questions d'actualité dans un monde en mutation constante.

La formation s'étend sur les 4 classes supérieures de l'enseignement secondaire général.

- la section sciences environnementales (GSE)

Dans les sections traditionnelles, les thèmes liés à l'écologie et à l'environnement ne trouvent pas actuellement leur place. La section sciences environnementales (GSE), créée au niveau de la division technique générale, répond aux exigences et aux réalités du marché du travail, de plus en plus confronté à des défis de mise en équilibre des besoins et des ressources.

La nouvelle section prépare à la vie professionnelle et aux études supérieures ou universitaires, notamment dans le domaine du développement durable. Elle tient compte, plus particulièrement,

des thèmes de l'environnement et de l'écologie, des écotechnologies, de la mobilité durable, de l'économie circulaire et responsable et des énergies renouvelables.

Elle vise à outiller les élèves en vue du développement d'une pensée complexe et d'actions responsables par rapport aux défis actuels et futurs concernant les ressources, la protection de l'environnement et la vie en société ; elle vise à transmettre des savoirs et à développer des compétences concernant, en particulier, les domaines des sciences de l'environnement, en favorisant une démarche scientifique expérimentale et interdisciplinaire.

La section promeut une vision intégrée des thématiques environnementales et sociétales d'aujourd'hui et de demain en mettant l'accent sur la transversalité et l'interdisciplinarité. De plus, l'ouverture sur le monde du travail, par des rencontres avec des experts externes, par des stages en entreprise et par des projets concrets, constituent une finalité et une plus-value de la section. Le rapprochement au milieu professionnel est garant de l'adaptation continue à l'évolution.

La formation s'étend sur les classes de deuxième et de première de l'enseignement secondaire général.

– réforme des sections sciences de la santé et sciences sociales

– la section sciences de la santé (GSH)

Jusqu'à présent, la section sciences de la santé s'adressait aux élèves inscrits en classe de deuxième de la section sciences de l'infirmier et qui ne se destinaient pas à une carrière d'infirmier. Le profil faible de cette section limitait l'employabilité et les possibilités d'accès aux études universitaires. Un approfondissement s'impose, de ce fait, dès la classe de deuxième. À partir de la rentrée 2018/2019, la formation de la section sciences de la santé sera étendue sur deux années.

À titre transitoire, les élèves refusés en classe de première à l'issue des épreuves de l'examen de fin d'études sessions 2018, pourront cependant redoubler l'année dans une classe de l'ancien régime.

– la section sciences sociales (GSO)

Actuellement, les élèves accèdent à la section sciences sociales principalement après avoir réussi les classes de 4e et 3e GPS. Certaines disciplines enseignées dans ces deux classes forment des prérequis pour continuer dans la section de l'infirmier, mais constituent des barrières pour les élèves qui ne se destinent pas à une profession du domaine de la santé. À partir de la rentrée 2018/2019, la formation de la section sciences sociales débutera en classe de quatrième.

– publication de toutes les grilles horaires actualisées, y compris les grilles horaires des nouvelles sections, les nouvelles grilles horaires applicables aux sections réformées et les grilles horaires transitoires applicables pour l'année scolaire 2018/2019 aux classes de l'ancien régime prévues par l'article 8 du règlement grand-ducal du XXX portant modification de l'offre scolaire de l'enseignement secondaire général et fixant les grilles horaires, les coefficients et les branches fondamentales des sections visées.

## Texte du projet de règlement grand-ducal

### Projet de règlement grand-ducal du \*\*\*

- 1. créant la section gestion de l'hospitalité, la section architecture, design et développement durable et la section sciences environnementales et**
- 2. fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales de l'enseignement secondaire général**

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire général, et notamment son article 18 ;

Vu la loi modifiée du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Santé ;

Vu la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées, et notamment son article 5 ;

Vu la loi modifiée du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée pilote ;

Vu la loi modifiée du 10 août 2005 portant création d'un Lycée technique pour professions éducatives et sociales ;

Vu la loi modifiée du 12 mai 2009 portant création d'une École de la 2<sup>e</sup> Chance ;

Vu la loi modifiée du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est

- a. du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles ;
- b. de la prestation temporaire des services ;

Vu la loi du 1<sup>er</sup> mars 2013

1. portant approbation de l'Accord signé à Luxembourg le 21 mars 2012 entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Sarre modifiant l'article 3 de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Sarre concernant la création d'un établissement d'enseignement secondaire germano-luxembourgeois, signé à Perl, le 4 décembre 2006 et
2. autorisant le Gouvernement à procéder aux engagements à titre permanent pour les besoins spécifiques du Service de psychologie et d'orientation scolaires au sein du « Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl » ;

Vu la loi du 24 août 2016 portant introduction du cours commun « vie et société » dans l'enseignement secondaire ;

Les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de commerce, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés ayant été demandés ;

L'avis du Conseil supérieur de certaines professions de santé ayant été demandé ;

Notre Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les sections suivantes sont créées dans l'enseignement secondaire général :

- 1° Dans la division hôtelière et touristique, la section gestion de l'hospitalité ;
- 2° Dans la division technique générale, la section architecture, design et développement durable et la section sciences environnementales.

**Art. 2.** Dans les différentes classes de l'enseignement secondaire général, l'enseignement est dispensé suivant les grilles horaires annexées.

**Art. 3.** La promotion dans les classes de l'enseignement secondaire général tient compte des coefficients des différentes disciplines ainsi que, le cas échéant, des disciplines fondamentales indiquées dans les grilles horaires annexées.

Les effectifs des classes et des auditoriums mentionnés dans les remarques des grilles horaires n'ont qu'une valeur indicative.

**Art. 4.** Le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant les grilles horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire général est abrogé.

**Art. 5.** Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2018/2019.

Par dérogation à l'alinéa 1<sup>er</sup> :

1° la grille horaire pour la classe 2<sup>e</sup> de la section arts et communication visuelle est applicable à partir de l'année scolaire 2019/2020 ;

2° la grille horaire pour la classe 1<sup>re</sup> de la section arts et communication visuelle est applicable à partir de l'année scolaire 2020/2021 ;

3° la grille horaire pour la classe de 3<sup>e</sup> de la section architecture, design et développement durable est applicable à partir de l'année scolaire 2019/2020 ;

4° la grille horaire pour la classe de 2<sup>e</sup> de la section architecture, design et développement durable est applicable à partir de l'année scolaire 2020/2021 ;

5° la grille horaire pour la classe de 1<sup>re</sup> de la section architecture, design et développement durable est applicable à partir de l'année scolaire 2021/2022 ;

6° la grille horaire pour la classe de 1<sup>re</sup> de la section sciences environnementales est applicable à partir de l'année scolaire 2019/2020 ;

7° la grille horaire pour la classe de 1<sup>re</sup> nouveau régime de la section sciences de la santé est applicable à partir de l'année scolaire 2019/2020 ;

8° la grille horaire pour la classe de 3<sup>e</sup> nouveau régime de la section sciences sociales est applicable à partir de l'année scolaire 2019/2020 ;

9° la grille horaire pour la classe de 1<sup>re</sup> de la section gestion de l'hospitalité est applicable à partir de l'année scolaire 2019/2020.

**Art. 6.** Notre ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

## Enseignement secondaire général Grille horaire 2018 - 2019

### Table des matières

Classes inférieures .....	I
Classes supérieures .....	I
Lycée Ermesinde .....	II
École de la 2e Chance .....	II
École internationale Differdange & Esch/Alzette .....	II
Lycée Technique pour professions éducatives et sociales .....	II

### Classes inférieures

<b>Voie d'orientation</b> .....	1
<b>Voie de préparation</b> .....	4

### Classes supérieures

<b>Division administrative et commerciale</b> .....	12
Section gestion .....	14
Deutsch-Luxemburgisches Schengen Lyzeum Perl .....	15
Section communication et organisation .....	16
<b>Division hôtelière et touristique</b>	
Section gestion de l'hospitalité .....	17
<b>Division des professions de santé et des professions sociales</b>	
Section des professions de santé .....	18
Section de la formation de l'éducateur .....	20
Section de la formation de l'infirmier .....	22
Section sciences de la santé .....	24
Section sciences de la santé - ancien régime .....	25
Section sciences sociales .....	26
<b>Division technique générale</b>	
Section architecture, design et développement durable .....	27
Section ingénierie .....	28
Section informatique .....	31
Section sciences environnementales .....	32
Section sciences naturelles .....	33
<b>Division artistique</b>	
Section arts et communication visuelle .....	36
Section artistique - ancien régime .....	37

## Lycée Ermesinde

Voie d'orientation .....	38
Voie de préparation .....	39

## École de la 2e Chance

Classes inférieures .....	40
Classes supérieures	
Section des professions de santé et des professions sociales .....	41
Section de la formation de l'éducateur .....	42

## École internationale Differdange & Esch/Alzette

Voie préparatoire .....	44
-------------------------	----

## Lycée Technique pour professions éducatives et sociales

Terminale formation de l'éducateur .....	45
--	----

### Note explicative :

Chaque année d'étude est subdivisée en 3 colonnes.

- Colonne df. : Les disciplines fondamentales sont signalées par une coche.

- Colonne leç. : Le nombre de leçons hebdomadaires.

- Colonne coeff. : Le coefficient applicable à la discipline.

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de disciplines à prendre en compte pour la promotion.

## Enseignement secondaire général

### Classes inférieures

#### Voie d'orientation

Disciplines	Code	Rem.	7G	6G
			5	4
			leç.	leç.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA			
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	
Français	FRANC		6	
Mathématiques	MATHE		5	
Allemand / Luxembourgeois option niveau	ALLON			
<i>Allemand / Luxembourgeois (cours avancé)</i>	ALLCA			4
<i>Allemand / Luxembourgeois (cours de base)</i>	ALLCB			4
Anglais	ANGLA			4
Français option niveau	FRAON			
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA			4
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB			4
Mathématiques option niveau	MATON			
<i>Mathématiques (cours avancé)</i>	MATCA			4
<i>Mathématiques (cours de base)</i>	MATCB			4
<b>Sciences naturelles et sociales</b>	SNASO			
Sciences naturelles	SCNAT		3	3
Sciences sociales	SCSOC			
<i>Géographie</i>	GEOGR		2	1
<i>Histoire</i>	HISTO		2	2
<b>Expression, orientation et promotion des talents</b>	EOPTA			
Éducation artistique	EDUAR		2	2
Éducation musicale	EDMUS		1	
Vie et société	VIESO		1	1
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA			
<i>Options</i>	OPxxx		1	3
<i>Ateliers</i>	ATxxx		1	3
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	2
<b>Total</b>			30	30

## Enseignement secondaire général

### Classes inférieures

#### Voie d'orientation

Disciplines	Code	Rem.	5G	
			6	
			leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA			
Allemand / Luxembourgeois option niveau	ALLON			
<i>Allemand / Luxembourgeois (cours avancé)</i>	ALLCA		3	4
<i>Allemand / Luxembourgeois (cours de base)</i>	ALLCB		3	4
Anglais option niveau	ANGON			
<i>Anglais (cours avancé)</i>	ANGCA		4	4
<i>Anglais (cours de base)</i>	ANGCB		4	4
Français option niveau	FRAON			
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		5	4
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		5	4
Mathématiques option niveau	MATON			
<i>Mathématiques (cours avancé)</i>	MATCA		4	4
<i>Mathématiques (cours de base)</i>	MATCB		4	4
<b>Sciences naturelles et sociales</b>	SNASO			
Sciences	SCIEN			4
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT		3	
<i>Informatique</i>	INFOR		2	
Sciences sociales	SCSOC			4
<i>Géographie</i>	GEOGR		1	
<i>Histoire</i>	HISTO		2	
<b>Expression, orientation et promotion des talents</b>	EOPTA			
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA			2
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		1	
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA			
<i>Ateliers</i>	ATxxx		2	
<i>Options</i>	OPxxx		2	
<i>Vie et société</i>	VIESO		1	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2	
<b>Total</b>			30	26

**Enseignement secondaire général**

**Classes inférieures**

**Voie d'orientation**

**Classe de 5e d'adaptation**

Disciplines	Code	Rem.	5AD	
			6	
			leç.	coeff.
Langues	LANLU		7	4
<i>Allemand / Luxembourgeois</i>	ALLUX		4	
<i>Français</i>	FRANC		3	
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences naturelles	SCNAT		3	3
Sciences sociales	SCSOC		2	3
Éducation technologique	EDTEC			2
<i>Informatique</i>	INFOR		1	
<i>Dessin / Techniques</i>	DESTE		1	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA		8	4
<i>Options</i>	OPxxx		8	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx		8	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Tutorat	TUPRE		1	
Vie et société	VIESO		1	2
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>24</b>

## Enseignement secondaire général

### Classes inférieures

#### Voie de préparation

Disciplines	Code	Rem.	7P		6P		5P	
			6		6		6	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	4	4	4	4	4
Français	FRANC		4	4	4	4	4	4
Mathématiques	MATHE		6	4	6	4	6	4
Culture générale	CULGE		6	4	6	4	6	4
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
<i>Options</i>	OPxxx		6	4	6	4	6	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx		6	4	6	4	6	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1	3	1	3	1
Tutorat	TUPRE		1		1		1	
<b>Total</b>			30	21	30	21	30	21

**Enseignement secondaire général**  
**Classes inférieures**  
**Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays**

Disciplines	Code	Rem.	ACCU		ACCU-EIDE
			4		0
			leç.	coeff.	leç.
Français	FRANC	1	14	4	
Luxembourgeois	LUXEM		4	3	2
Groupe à option langues	GOLAN				
<i>Français</i>	FRANC				
<i>Anglais</i>	ANGLA				
<i>Allemand</i>	ALLEM				
<i>Portugais</i>	PORTU				
Groupe à options Langue 1	GOLA1	2			
<i>Français</i>	FRAN1				3
<i>Anglais</i>	ANGL1				3
<i>Allemand</i>	ALLE1				3
<i>Portugais</i>	PORL1				3
Groupe à options Langue 2	GOLA2	2			
<i>Français</i>	FRAN2				14
<i>Anglais</i>	ANGL2				14
Mathématiques	MATHE	3	5	4	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA				
<i>Options</i>	OPxxx	4	3		
<i>Ateliers</i>	ATxxx		3		
Mathématiques et sciences	MATSC				5
Éducation artistique	EDUAR				2
Éducation musicale	EDMUS				2
Éducation physique et sportive	EDUPH				2
Éducation civique et sociale	EDUCS				1
Vie et société	VIESO		1	2	2
Tutorat	TUPRE		1		
Culture générale	CULGE				
Ateliers	ATxxx				
<b>Total</b>			30	17	33

**Remarques:**

1. FRANC ACCU Les sciences humaines (histoire/géo.) et les sciences naturelles sont enseignées dans le cadre des leçons de français.
2. GOLA1, GOLA2 ACCU-EIDE Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique. Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
3. MATHE ACCU Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique.
4. OPXXX ACCU La direction de chaque école décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: ateliers, études dirigées, travaux pratiques.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes inférieures**  
**Voie d'orientation**  
**Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays**  
**Apprentissage intensif de la langue allemande**

Disciplines	Code	Rem.	7GIA		6TEA		6POA		5TEA		5POA	
			5		6		5		7		6	
			leç.	coeff.								
Allemand	ALLEM		13	4	9	4	9	4	8	4	8	4
Français	FRANC		5	4	4	4			3	4		
Anglais	ANGLA				4	4			4	4		
2e et 3e langues	2LANG						4					4
<i>Français</i>	FRANC						4					3
<i>Anglais</i>	ANGLA						4					4
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4		4		4		4
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT		2		3		3		3		3	
<i>Informatique</i>	INFOR								2		2	
Sciences sociales	SCSOC		2	4	1	4	1	4	2	4	2	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		4		4		4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		2		1		1					
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		2		2		2		2	
<i>Éducation technologique</i>	EDTEC											
<i>Nouvelles technologies de l'information</i>	NTIC											
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA											
<i>Options</i>	OPxxx	1			2		2		2		2	
<i>Ateliers</i>	ATxxx				2		2		2		2	
<b>Total</b>			30	24	30	28	30	24	30	28	30	24

**Remarque:**

1. OPxxx 5POA, 5TEA

Une option trimestrielle, à raison de 2 leçons hebdomadaires, est réservée à l'éducation artistique, obligatoire pour tous les élèves.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes inférieures**  
**Voie d'orientation**  
**Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays**  
**Apprentissage intensif de la langue française**

Disciplines	Code	Rem.	7GIF		6TEF		6POF	
			5		6		5	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		4	2	4	2		
Français	FRANC		13	4	11	4	11	4
Anglais	ANGLA				4	4		
2e et 3e langues	2LANG							4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM							4
<i>Anglais</i>	ANGLA							4
Mathématiques	MATHE		5	4	4	4	4	4
Sciences naturelles	SCNAT		2	4	3	4	3	4
Sciences sociales	SCSOC		2	4	1	4	1	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		2		1		1	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		2		2	
<b>Total</b>			30	22	30	26	30	24

**Enseignement secondaire général**  
**Classes inférieures**  
**Voie d'orientation**  
**Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays**  
**Apprentissage intensif de la langue française**

Disciplines	Code	Rem.	5TEF		5POF		5ADF	
			7		6		6	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		4	2				
Français	FRANC		9	4	9	4		
Anglais	ANGLA		4	4				
2e et 3e langues	2LANG					4		
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM				4			
<i>Anglais</i>	ANGLA				4			
Langues	LANLU							4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM							4
<i>Français</i>	FRANC							5
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4		
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT		3		3			
<i>Informatique</i>	INFOR		2		2			
Sciences naturelles	SCNAT						3	3
Sciences sociales	SCSOC		2	4	2	4	2	3
Éducation technologique	EDTEC							2
<i>Informatique</i>	INFOR						1	
<i>Dessin / Techniques</i>	DESTE						1	
Groupe à options	GROPT							
<i>Options</i>	OPxxx						8	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx						8	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2	2	2	2	2
Cours facultatifs	COUFA							
<b>Total</b>			30	24	30	22	30	22

**Enseignement secondaire général**  
**Classes inférieures**  
**Voie de préparation**  
**Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays**

Disciplines	Code	Rem.	7PF		6PF		5PF	
			6		6		6	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		4	3	4	3	4	3
Français	FRANC		6	4	6	4	6	4
Mathématiques	MATHE		6	4	6	4	6	4
Culture générale	CULGE		4	2	4	2	4	2
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
<i>Options</i>	OPxxx		6	4	6	4	6	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx		6	4	6	4	6	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1	3	1	3	1
Tutorat	TUPRE		1		1		1	
<b>Total</b>			30	18	30	18	30	18

**Enseignement secondaire général**  
**Classes inférieures**  
**Voie de préparation**  
**Classe d'initiation professionnelle**

Disciplines	Code	Rem.	CIP	
			5	
			leç.	coeff.
Enseignement général	ENGEN	1	10	
<i>Communication</i>	COMIP	2		
<i>Calcul</i>	CALIP			
<i>Éducation civique et sociale</i>	ECSIP			
<b>Formation pratique et professionnelle</b>	FOPPR			
Travaux pratiques en ateliers et options	TPIAO		10	
Stage pratique en entreprises	STAIP	3		
Éducation technologique et branche d'expression	ESTIP	4	9	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUIP			
<i>Éducation artistique et culturelle</i>	EACIP			
<i>Technologie de l'information et de la communication</i>	TICIP	5		
<i>Projets pédagogiques</i>	PRPIP			
Citoyenneté	CYTIP	6		
Tutorat	TUPRE		1	
<b>Total</b>			30	

**Remarques:**

Conformément à la loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques et suivant l'art. 9. Les classes spéciales, des classes pour jeunes adultes, offertes sur base contractuelle à des élèves majeurs avec un enseignement adapté à leur maturité peuvent être organisées. Dans le cadre des cours d'orientation et d'initiation professionnelles l'année d'étude pour jeunes adultes se nomme IPJA.

1. ENGEN Vu le caractère transversal, l'enseignement général, l'éducation technologique et les branches d'expression qui se composent de la communication (COMIP), du calcul (CALIP), de l'éducation civique et sociale (ECSIP), des technologies de l'information, de la communication (TICIP) et de l'éducation physique et sportive (EDUIP) ne sont pas dispensés par branches isolées, mais par thèmes interdisciplinaires.
2. COMIP Choix de langue: En début de l'année scolaire l'élève opte pour une langue dans laquelle il sera évalué. Les élèves ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise suivront un cours de base de luxembourgeois.
3. STAIP L'année scolaire est complétée par des stages en entreprise d'une à plusieurs semaines. La durée minimale de ces stages est de 30 jours, la durée maximale de 40 jours. Les stages sont organisés dans les métiers et professions donnant accès à une formation professionnelle. Pour des raisons motivées, une dérogation ministérielle peut être demandée par la direction du lycée ou du centre.
4. ESTIP La direction de chaque lycée et de chaque centre décide, des matières qu'il convient d'inscrire au programme de l'éducation technologique et branches d'expression, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: options, ateliers, travaux pratiques, stages d'une journée hebdomadaire en entreprise, culture générale, éducation physique et sportive, initiation à la vie culturelle et artistique...
5. TICIP Il est vivement recommandé que les technologies de l'information et de la communication soient intégrées dans le volet général et social, afin que les élèves puissent s'y familiariser, acquérir des notions de base dans un contexte naturel et réel et adopter une attitude responsable dans l'utilisation de l'Internet et des logiciels.
6. CYTIP La branche « citoyenneté » n'est pas dispensée en tant que branche isolée, mais elle regroupe un ensemble de compétences transversales et sociales qui sont évaluées dans les autres branches de la grille horaire. Les socles de compétences transversales et sociales visent l'éducation à la citoyenneté, le développement de la personnalité ainsi qu'une sensibilisation à l'engagement personnel et collectif.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes inférieures**  
**Classe d'accueil pour jeunes adultes**

Disciplines	Code	Rem.	CLIJA		CLIJA+	
			0		0	
			df	leç.	df	leç.
Français	FRANC	1, 2, 3	✓	15		
Groupe à option langues	GOLAN	4				
<i>Français</i>	FRANC	3			✓	15
<i>Allemand</i>	ALLEM	3			✓	15
Luxembourgeois	LUXEM	5		2	✓	2
Anglais	ANGLA	6		2	✓	2
Mathématiques	MATHE	7	✓	4	✓	4
<b>Éducation technologique et branches d'expression</b>	ESTEC					
Éducation artistique	EDUAR	8	✓	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		✓	2		
Nouvelles technologies de l'information	INITE		✓	2		
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA					
<i>Options</i>	OPxxx	9			✓	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx				✓	4
Tutorat	TUTOR	1, 2		1		1
Nouvelles technologies de l'information	INITE				✓	2
<b>Total</b>				30		30

**Remarques:**

- FRANC, TUTOR CLIJA Les sciences humaines (histoire/géo), les sciences naturelles et l'éducation civique sont enseignées dans le cadre des leçons de français. Les cours d'éducation civique comprennent également des visites d'institutions politiques et culturelles luxembourgeoises afin de familiariser le jeune avec son nouveau lieu de vie.
- FRANC, TUTOR CLIJA Le tutorat sera assuré par le régent, c'est-à-dire l'enseignant de français et portera sur l'orientation scolaire et/ou professionnelle du jeune (préparation à la vie professionnelle, informations sur le contexte socio-politique luxembourgeois). Les interventions des collaborateurs de l'Action locale pour jeune et de l'Orienteur professionnelle du ministère du Travail et de l'Emploi auront lieu dans le cadre du tutorat.
- FRANC, ALLEM CLIJA+ Les sciences humaines (histoire/géo), les sciences naturelles et l'éducation civique sont enseignées dans le cadre des leçons de français ou allemand (GOLAN). Les cours d'éducation civique comprennent également des visites d'institutions politiques et culturelles luxembourgeoises afin de familiariser le jeune avec son nouveau lieu de vie.
- GOLAN CLIJA+ La langue véhiculaire est déterminée en fonction du choix de la langue en GOLAN. La direction choisit parmi les 2 langues proposées.
- LUXEM CLIJA+ L'enseignement du luxembourgeois privilégie l'expression et la compréhension orales.
- ANGLA CLIJA+ En fonction du profil et des besoins de l'élève le conseil de classe peut décider de remplacer le cours d'anglais par une discipline plus profitable à la future orientation de l'élève. Le nombre de leçons reste cependant égal à la branche remplacée.
- MATHE Les connaissances en mathématiques étant généralement très différentes, l'enseignant devra différencier son cours.
- EDUAR L'éducation artistique, à entendre comme un éveil à l'art, sera alternée avec des stages ou visites en entreprise, respectivement des stages dans des ateliers de travail pratique, si l'élève montre des compétences professionnelles.
- OPxxx CLIJA+ La direction de chaque école décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: ateliers, études dirigées, travaux pratiques.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division administrative et commerciale**  
**Classe de 4e**

Disciplines	Code	Rem.	4GCM	
			7	
			df	leç. coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA			
Allemand	ALLEM		3	3
Anglais	ANGLA		4	3
Français	FRANC	✓	4	4
Mathématiques	MATHE		3	3
<b>Spécialisation</b>	SPECI			
Économie d'entreprise	ECOEN	✓	3	4
Comptabilité	COMPT	✓	3	4
Communication professionnelle	COMPR	1	4	3
Informatique appliquée	INFAP	1	0	3
<b>Formation générale</b>	FORGE			
Vie et société	VIESO		1	2
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT			
Options	OPxxx		2	2
<b>Total</b>			31	34

**Remarque:**

1. COMPR, INFAP

Au lieu de 4 leçons COMPR, le lycée peut également organiser 2 leçons COMPR et 2 leçons INFAP. Dans ce cas, la pondération est la suivante: COMPR: 1 / INFAP:1.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division administrative et commerciale**

Disciplines	Code	Rem.	3GCM	
			11	
			df	leç. coeff.
<b>Enseignement professionnel</b>	ENPRO			
Économie d'entreprise	ECOEN	✓	3	4
Comptabilité	COMPT	✓	3	4
Communication professionnelle	COMPR		2	3
Informatique	INFOR		2	3
Éléments de droit	DROCO		3	3
<b>Enseignement général</b>	ENGEN			
Français	FRANC	✓	3	4
Allemand	ALLEM		3	3
Anglais	ANGLA		4	3
Mathématiques	MATHE		3	3
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1
Cours facultatifs	COUFA			
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	1	2	
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	2	2	
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	3	2	
<b>Total</b>			30	33

**Remarques:**

1. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
2. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division administrative et commerciale**  
**Section gestion**

Disciplines	Code	Rem.	2GCG			1GCG		
			9			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓ 3	4	✓ 3	4		
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
<b>Spécialisation</b>	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓ 4	4	✓ 4	4		
Économie politique	ECOPO		✓ 3	4	✓ 4	4		
Comptabilité	COMPT		✓ 3	4	✓ 3	4		
Informatique	INFOR		4	3	3	3		
Gestion de projet	GESPJ	1		2		2		
<b>Formation générale</b>	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	2	2		2			
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	3	2		2			
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	4	2		2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	5	2		2			
<b>Total</b>			30	34	30	34		

**Remarques:**

1. GESPJ 2GCG La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
2. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 2GCG)
5. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division administrative et commerciale**  
**Deutsch-Luxemburgisches Schengen Lyzeum Perl**

Disciplines	Code	Rem.	10B			11B			12B		
			11			10			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA										
Allemand	ALLEM		4	4	3	4	3	4	3	4	
Anglais	ANGLA		3	3	3	3	4	3	4	3	
Français	FRANC		3	3	3	3	4	3	4	3	
Mathématiques	MATHE		4	3	4	3	4	3	4	3	
<b>Spécialisation</b>	SPECI										
Économie de gestion	ECOGE		3	3	3	4	5	4	5	4	
Économie politique	ECOPO		✓	2	2	✓	4	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4	✓	4	4
Informatique	INFOR		2	2	4	3	3	3	3	3	
Communication professionnelle	COMPR		4	3	2	2					
Droit	DROIT		3	2							
<b>Formation générale</b>	FORGE										
Physique / Chimie	PHYCH	1	2	2	2	2	2	2	2	2	
Histoire / Géographie	HIGEO				2	3	2	3	2	3	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1	2	1	2	1	
Groupe à options Morch / Vieso	OPMOR										
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1	1	1	1	1	1	1	
<i>Vie et société</i>	VIESO		1	1	1	1	1	1	1	1	
<b>Total</b>			36	33	36	37	38	35	38	35	

**Remarque:**

1. PHYCH 12B Facultatif

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division administrative et commerciale**  
**Section communication et organisation**

Disciplines	Code	Rem.	2GCC			1GCC		
			9			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓ 3	4	✓ 3	4		
<b>Spécialisation</b>	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓ 4	4	✓ 4	4		
Économie politique	ECOPO		✓ 3	4	✓ 4	4		
Comptabilité	COMPT		2	3	2	3		
Communication professionnelle et relations humaines	COPRH		✓ 3	4	✓ 4	4		
Organisation et gestion d'activités	ORGES		3	3	3	3		
Technologies de l'information et de la communication	TINCO		2	3	2	3		
<b>Formation générale</b>	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	1	2		2			
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	2	2		2			
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	3	2		2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	4	2		2			
<b>Total</b>			30	35	32	35		

**Remarques:**

1. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
2. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 2GCC)
3. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

## Enseignement secondaire général

### Classes supérieures

#### Division hôtelière et touristique

#### Section gestion de l'hospitalité

Disciplines	Code	Rem.	4GGH			3GGH			2GGH			1GGH		
			10			10			10			10		
			df	leç.	coeff.									
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA													
Anglais	ANGLA		✓	5	3	✓	5	3	✓	5	3	✓	5	3
Langues	LANGU	1												
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	2		3	2		3	2		3	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		3	2		3	2
Mathématiques et informatique	MAINF	2			2			2			2			2
<i>Mathématiques</i>	MATHE			1			1			1				
<i>Informatique appliquée</i>	INFAP			1			1			1				
<b>Spécialisation</b>	SPECI													
Gestion en hôtellerie	GESHO			2	3		2	3		4	3	✓	4	3
Gestion de la restauration	GESRE			4	3		4	3		2	3		2	3
Géographie et tourisme	GEOTO			3	3		3	3		3	3		3	3
Gestion, organisation, promotion	GESOP			3	3		3	3		3	3		3	3
Travail personnel	TRAPE									2	2			
Art culinaire	CULIN												2	2
Cours à option	COUAO	3												
<i>Initiation à la cuisine et à la restauration</i>	INICR									4	2		4	2
<i>Approfondissement de techniques en restauration</i>	APPTR									2	2		2	2
<b>Formation générale</b>	FORGE													
Vie et société	VIESO			1	2		1	2						
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO									2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT													
Options	OPxxx			2	2		2	2						
<b>Total</b>				31	24		31	24		35	24		35	24

**Remarques:**

1. LANGU L'élève choisit parmi l'allemand et le français une des deux langues qu'il travaille à l'oral et à l'écrit pendant 3 leçons hebdomadaires tandis que la 2e langue n'est suivie et évaluée qu'à l'oral pendant 2 leçons hebdomadaires. La 1re langue devient discipline fondamentale.
2. MAINF Comprend l'apprentissage de notions de bureautique.
3. COUAO Les élèves qui rejoignent la section GH sans avoir suivi les classes 4GGH et 3GGH, suivent le cours d'initiation INICR à raison de 4 leçons hebdomadaires; les élèves qui ont suivi les classes 4GGH et 3GGH suivent un cours d'approfondissement APPTR à raison de 2 leçons hebdomadaires.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section des professions de santé**  
**Classe de 4e**

Disciplines	Code	Rem.	4GPS	
			10	
			df	leç. coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA			
Allemand	ALLEM		3	3
Anglais	ANGLA		3	3
Français option niveau	FRAON			
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3
Mathématiques	MATHE		2	3
<b>Spécialisation</b>	SPECI			
Biologie humaine	BIOHU	1	✓ 4	4
Chimie	CHIMI	2	3	3
Physique	PHYSI	3	3	3
Informatique appliquée	INFAP		2	2
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓ 2	2
<b>Formation générale</b>	FORGE			
Vie et société	VIESO		1	2
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT			
Options	OPxxx		1	2
<b>Total</b>			31	33

**Remarques:**

1. BIOHU           Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO)
2. CHIMI           Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
3. PHYSI           Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section des professions de santé**

Disciplines	Code	Rem.	3GPS		
			10		
			df	leç.	coeff.
Biologie générale	BIOGE	1	✓	3	3
Biologie humaine et sciences sociales	BIOSO		✓	4	4
Chimie	CHIMI	2		4	4
Physique	PHYSI	3		4	3
Informatique appliquée	INFAP			1	2
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Français	FRANC			3	3
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1
Vie et société	VIESO			1	2
<b>Total</b>				30	30

**Remarques:**

1. BIOGE            Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO)
2. CHIMI            Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
3. PHYSI            Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section de la formation de l'éducateur**

Disciplines	Code	Rem.	2GED			1GED		
			12			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA							
Groupe à options 2 langues parmi 3	GRO23	1						
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3	3		
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3	3		
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3	3	3		
Biologie et Mathématiques appliquées	BIOMA	2		3				
<i>Biologie</i>	BIOLO		1					
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA		2					
<b>Spécialisation</b>	SPECI							
Psychologie	PSYCH		✓	2	3	2	2	
Sociologie	SOCIO		✓	2	3			
Sociologie et action éducative et sociale	SOAES	3					3	
<i>Sociologie</i>	SOCIO					2		
<i>Enjeux et défis de l'action éducative et sociale</i>	AEDSO					2		
Pédagogie	PEDAG		✓	2	3	✓	4	
Développement tout au long de la vie	DEVEL			2	2	✓	3	
Communication	COMMU			2	2			
Méthodologie du travail scientifique et travail personnel encadré	METRS	4		3	3			
Méthodologie de la pratique professionnelle	MEPRP	5		3	3			
Pratique et méthodologie professionnelle	PRMPR					✓	3	
<i>Pratique professionnelle</i>	PRAPR	6					4	
<i>Méthodologie de la pratique professionnelle</i>	MEPRP	5					1	
Expression et animation	EXPAN	5, 7, 8		5	3		3	
<i>Pédagogie des activités physiques et sportives</i>	PEAPS			2			2	
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS			1				
<i>Éducation artistique</i>	EDART			1				
<i>Psychomotricité</i>	PSYMO			1				
<i>Matière à option 1</i>	OBLO1						2	
<i>Matière à option 2</i>	OBLO2						1	
Coaching	COACH	9		1			1	



**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section de la formation de l'infirmier**

Disciplines	Code	Rem.	2GSI			1GSI		
			10			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA							
Français	FRANC		4	3		3	3	
Groupe à option langues	GOLAN							
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3		4	3	
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3		4	3	
<b>Spécialisation</b>	SPECI							
Connaissances scientifiques	CONSC	1	✓		4			
<i>Biophysique</i>	BIPHY			1				
<i>Biochimie</i>	BIOCH			1				
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA			2				
Biologie humaine	BIOHU	2	✓	2	4	✓	3	4
Connaissances professionnelles de base 1	COPR1		✓		4	✓		4
<i>Pharmacologie</i>	PHARM			1		1		
<i>Hygiène professionnelle / Microbiologie</i>	HYGMI	4		1		1		
<i>Étapes de la vie</i>	ETAPE	5				1		
Connaissances professionnelles de base 2	COPR2		✓		4			
<i>Nutrition et diététique</i>	NUTDI			1				
<i>Étapes de la vie</i>	ETAPE	5		1				
Sciences médicales	SCMED	6	✓	2	4	✓	3	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI	7	✓	4	4	✓	6	4
Connaissances professionnelles relationnelles et déontologiques	COPRD		✓		4	✓		4
<i>Communication professionnelle</i>	COMPR	8		2		2		
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR	9		1		1		
<i>Éducation pour la santé - santé publique</i>	EDSAP					1		
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	COPAP					✓		
<i>Laboratoire d'enseignement clinique</i>	LABPS			2		2		
<i>Enseignement clinique</i>	ENSCL	10, 11, 12						
<b>Formation générale</b>	FORGE							
Sciences humaines et sociales	SCHUS	3	✓	2	3	✓	2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
<b>Total</b>				32	38		32	30

**Remarques:**

Les cours définis par la grille horaire sont organisées pendant 30 semaines en 2GSI.

- |     |       |      |  |
|-----|-------|------|--|
| 1.  | CONSC |      | Pondération: Les 3 matières comptent à parts égales.   |
| 2.  | BIOHU |      | La matière porte sur: anatomie, physiologie.   |
| 3.  | SCHUS |      | La matière porte sur: sociologie, psychologie.   |
| 4.  | HYGMI |      | La matière porte entre autres sur: bactériologie, virologie et parasitologie.  |
| 5.  | ETAPE |      | La matière porte sur: enfant sain, adolescent, personne âgée.  |
| 6.  | SCMED |      | La branche porte sur: pathologie, pharmacologie  |
| 7.  | COSPI |      | La matière porte sur: jugement professionnel, investigations et imagerie médicale, principes des soins infirmiers en matière de médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, psychiatrie et santé mentale, gériatrie.  |
| 8.  | COMPR |      | La matière porte sur: communication fonctionnelle et aidante, théorie + laboratoire (1+1).   |
| 9.  | CONPR |      | La matière porte sur: éthique de la profession, législation, principes d'administration, méthodologie à la recherche, aspects juridiques de la profession.   |
| 10. | ENSCL |      | L'enseignement clinique en classe de 2GSI est organisé pendant 6 semaines avec 38 heures par semaine donc avec un total de 228 heures, ce qui correspond à 6,33 leçons hebdomadaires pendant 36 semaines.<br>L'évaluation est formative en classe de 2GSI.<br>Pour pouvoir être admis en classe de 1GSI, l'élève doit avoir suivi tous les stages et présenter à la fin de l'année scolaire un portfolio complet et bien soigné, qui sera validé par le conseil de classe. |
| 11. | ENSCL | 1GSI | L'enseignement clinique en classe de 1GSI est organisé pendant 7 semaines avec 38 heures par semaine, donc avec un total de 266 heures, ce qui correspond à 8,31 leçons hebdomadaires pendant 32 semaines.   |
| 12. | ENSCL | 1GSI | L'évaluation est sommative en classe de 1GSI. Pour pouvoir être admis à l'examen, l'élève doit avoir atteint le degré de maîtrise retenu pour les compétences en ENSCL de la 1GSI.<br>L'année scolaire comprend également 3 semaines de stage supplémentaires après l'examen en vue d'une admission au BTS-SI.   |

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section sciences de la santé**

Disciplines	Code	Rem.	2GSH			1GSH		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA							
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Groupe à option langues	GOLAN							
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3	3		
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
<b>Spécialisation</b>	SPECI							
Biologie humaine, cellulaire et microbiologie	BIOHM		✓	3	4	✓	5	4
Sciences humaines et de la santé	SHUSA		✓	3	4	✓	3	4
Chimie médicale	CHIME		✓	3	4	✓	3	4
Physique médicale	PHYME		✓	3	4	✓	3	4
Sciences médicales	SCMED		✓	3	4	✓	3	4
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STAPR	1						
<b>Formation générale</b>	FORGE							
Informatique et statistiques	INFST		2	2	2	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Travail personnel	TRAPE		2	3				
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT							
Options	OPxxx		2	2	2	2		
<b>Total</b>			32	37	32	34		

**Remarque:**

1. STAPR 1GSH Durée de 2 semaine à 38 heures, c.-à-d. un total de 76 leçons / condition d'admission à l'examen.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section sciences de la santé - ancien régime**

Disciplines	Code	Rem.	1GSHAN	
			5	
			df	leç. coeff.
Connaissances de langues	CONLA		✓	4
<i>Groupe à options allemand / anglais</i>	GROAA	1		
<i>Allemand</i>	ALLEM		4	1
<i>Anglais</i>	ANGLA		4	1
<i>Français</i>	FRANC		3	1
Connaissances de culture générale	CONCG		✓	4
<i>Connaissance du monde</i>	CONSA	2	2	2
<i>Sciences humaines et sociales</i>	SCHUS	3	2	3
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2	1
Connaissances scientifiques 1	COSC1		✓	4
<i>Mathématiques</i>	MATHE		4	1
<i>Chimie médicale</i>	CHIME		3	1
<i>Physique médicale</i>	PHYME		3	1
Connaissances scientifiques 2	COSC2		✓	4
<i>Biologie humaine</i>	BIOHU	4	3	2
<i>Biologie cellulaire</i>	BIOCE		1	1
Sciences médicales	SCMED	5	✓	3 4
Travail d'envergure	TRAEN	6	✓	4
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STAPR	7		
<b>Total</b>			30	24

**Remarques:**

Les cours définis par la grille horaire sont organisés pendant 27 semaines.

1. GROAA L'élève choisit en classe de 2GSI entre l'allemand et l'anglais. Il poursuit avec la même option en classe de 1GSH.
2. CONSA La matière porte sur: éducation pour la santé - santé publique, communication professionnelle, législation professionnelle, éthique et déontologie.
3. SCHUS La matière porte sur: sociologie, psychologie.
4. BIOHU La matière porte sur: anatomie, physiologie.
5. SCMED La branche porte sur: pathologie, pharmacologie
6. TRAEN Pour le travail d'envergure, un séminaire d'introduction de 3 jours et une période de présentation de 2 jours sont à organiser obligatoirement.  
Pour être admis à l'examen, la note du travail d'envergure doit être suffisante.
7. STAPR Le stage en classe de 1GSH est organisé pendant 2 semaines à raison de 38 heures par semaine (total = 76 heures) ce qui correspond à 2,38 leçons hebdomadaires pendant 32 semaines.  
L'accomplissement du stage est une condition d'admission à l'examen.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section sciences sociales**

Disciplines	Code	Rem.	4GSO			3GSO			2GSO			1GSO		
			10			9			11			11		
			df	leç.	coeff.									
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3		3	3		3	3	
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3							
Groupe à option langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC								3	3		3	3	
Mathématiques	MATHE		2	3		2	3		3	3		3	3	
<b>Spécialisation</b>	SPECI													
Connaissance du monde	CONSA	✓	4	4										
Sciences sociales	SCSOC					✓	4	4						
Économie de gestion	ECOGE		3	3		3	3							
Informatique appliquée	INFAP		2	2		2	2							
Sciences humaines et sociales	SCHUS	✓	2	2		✓	4	2						
Biologie	BIOLO		2	2										
Connaissance du monde contemporain	CONMO								✓	4	3	✓	4	3
Sociologie	SOCIO								2	3		2	3	
Psychologie et communication	PSYCO								✓	4	3	✓	4	3
Économie politique	ECOPO								2	3		2	3	
<b>Formation générale</b>	FORGE													
Vie et société	VIESO		1	2		1	2							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2		2	2							
Questions philosophiques	QUEPH								1	2		2	2	
Pédagogie	PEDAG								2	2		1	2	
Arts et culture	ARTCU											2	1	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1		2	1		2	1	
Travail personnel	TRAPE								2	2				
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT													
Options	OPxxx		2	2		2	2		2	1		2	1	
<b>Total</b>			31	32		31	30		30	29		30	28	

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division technique générale**  
**Section architecture, design et développement durable**

Disciplines	Code	Rem.	4GA3D			3GA3D			2GA3D			1GA3D		
			10			10			9			9		
			df	leç.	coeff.									
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3		3	3		3	3	
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3							
Groupe à options allemand / français	GROAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC								3	3		3	3	
Mathématiques	MATHE		4	3		4	3		4	3		5	3	
<b>Spécialisation</b>	SPECI													
Chimie	CHIMI		3	3		3	3		3	3		2	3	
Physique	PHYSI		3	3		3	3		3	3		2	3	
Architecture	ARCHI		✓	2	4	✓	2	4						
Construction	CONST		✓	2	4	✓	2	4						
Design	DESIG		✓	2	4	✓	2	4						
Groupe à options 2 disciplines parmi 3	GOP23	1							✓	7	4	✓	8	4
<i>Architecture</i>	ARCHI								3,5			4		
<i>Construction</i>	CONST								3,5			4		
<i>Design</i>	DESIG								3,5			4		
Développement durable	DEVDU								2	2		2	2	
<b>Formation générale</b>	FORGE													
Vie et société	VIESO		1	2		1	2							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2		2	2							
Questions philosophiques	QUEPH								2	2		2	2	
Connaissance du monde contemporain	CONMO								2	2		2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1		1	2		1	2	
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT													
Options	OPxxx		1	2		1	2		1	2		1	2	
<b>Total</b>			31	37		31	37		31	29		31	29	

**Remarque:**

1. GOP23 Les notes des deux matières choisies par l'élève sont mises en compte à parts égales.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division technique générale**  
**Section ingénierie**

Disciplines	Code	Rem.	4GIG		
			9		
			df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA				
Allemand	ALLEM		✓ 3	3	
Anglais	ANGLA		3	3	
Français option niveau	FRAON				
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		✓ 3	3	
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		✓ 3	3	
Mathématiques	MATHE		5	4	
<b>Spécialisation</b>	SPECI				
Chimie	CHIMI	1	3	4	
Physique	PHYSI	2	✓ 3	4	
Informatique	INFOR		2	3	
Technologie	TECNO		2	3	
<b>Formation générale</b>	FORGE				
Vie et société	VIESO		1	2	
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT				
Options	OPxxx		2	2	
<b>Total</b>			31	34	

**Remarques:**

1. CHIMI            Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
2. PHYSI            Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division technique générale**  
**Section ingénierie**

Disciplines	Code	Rem.	3GIG		
			10		
			df	leç.	coeff.
<b>Enseignement professionnel</b>	ENPRO				
Mathématiques	MATHE		✓	5	4
Chimie	CHIMI	1		3	4
Physique	PHYSI	2	✓	3	4
Informatique	INFOR			2	3
Technologie	TECNO			3	3
<b>Enseignement général</b>	ENGEN				
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Français	FRANC			3	3
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1
Vie et société	VIESO			1	2
<b>Total</b>				30	32

**Remarques:**

1. CHIMI            Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
2. PHYSI            Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)



## Enseignement secondaire général

### Classes supérieures

#### Division technique générale

#### Section informatique

Disciplines	Code	Rem.	2GIN			1GIN		
			8			8		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA							
Anglais	ANGLA		3	4	3	4		
Groupe à option langues	GOLAN							
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3	3		
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		✓		4	✓		
<i>Mathématiques I</i>	MATH1			3		3		
<i>Mathématiques II</i>	MATH2			3		3		
<b>Spécialisation</b>	SPECI							
Programmation	PROGR		✓	4	4	✓	4	
Téléinformatique et réseaux	TEINF			4	4	2	3	
Architecture des ordinateurs	ARCOR			2	3			
Bases de données	BASDO					4	3	
Sciences naturelles et technologie	SNTEC	3		4	3	4	3	
<b>Formation générale</b>	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO	4		2	2	2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1	2	1	
<b>Total</b>				30	28	30	27	

**Remarques:**

- |          |            |  |
|----------|------------|--|
| 1. CHIMI | 3GIG       | Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)   |
| 2. PHYSI | 3GIG       | Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)   |
| 3. SNTEC | 2GIN, 1GIN | Dont 1 leçon de travaux pratiques (code TPSNT)   |
| 4. CONMO | 2GIN       | Cette branche comprend une partie d'enseignement économique (Economie de l'entreprise et Economie politique) à raison de 1 des 2 leçons, elle est à confier à un titulaire unique. |

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division technique générale**  
**Section sciences environnementales**

Disciplines	Code	Rem.	2GSE			1GSE		
			10			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA							
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Groupe à option langues	GOLAN							
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3	3		
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		5	4	5	4		
<b>Spécialisation</b>	SPECI							
Écologie	ECOLO		✓	3	4	✓	3	4
Aspects économiques et juridiques du développement durable	AEJDD			2	3		2	3
Environnement et technologies	ENTEC		✓	6	4	✓	6	4
Physique	PHYSI			3	3		3	3
Étude de cas	ETCAS			1	2		1	2
Stage pratique en entreprises	STAIP							
<b>Formation générale</b>	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT							
Options	OPxxx			1	2		1	2
<b>Total</b>				31	31		31	31

**Enseignement secondaire général**

**Classes supérieures**

**Division technique générale**

**Section sciences naturelles**

Disciplines	Code	Rem.	4GSN	
			9	
			leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA			
Allemand	ALLEM		3	3
Anglais	ANGLA		3	3
Français option niveau	FRAON			
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3
Mathématiques	MATHE		4	4
<b>Spécialisation</b>	SPECI			
Biologie	BIOLO		3	4
Chimie	CHIMI		3	4
Physique	PHYSI		3	4
Informatique appliquée	INFAP		2	2
<b>Formation générale</b>	FORGE			
Vie et société	VIESO		1	2
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT			
Options	OPxxx		2	2
<b>Total</b>			<b>31</b>	<b>34</b>

**Enseignement secondaire général**

**Classes supérieures**

**Division technique générale**

**Section sciences naturelles**

Disciplines	Code	Rem.	3GSN	
			10	
			leç.	coeff.
<b>Enseignement professionnel</b>	ENPRO			
Biologie	BIOLO		3	4
Chimie	CHIMI		3	4
Physique	PHYSI		3	4
Géographie	GEOGR			
Mathématiques	MATHE		4	4
Informatique appliquée	INFAP		2	2
Travail personnel	TRAPE			
<b>Enseignement général</b>	ENGEN			
Allemand	ALLEM		3	3
Anglais	ANGLA		3	3
Français	FRANC		3	3
Groupe à option langues	GOLAN			
<i>Allemand</i>	ALLEM			
<i>Français</i>	FRANC			
Éducation artistique et musicale	EDUAM			
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2
Vie et société	VIESO		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1
Tutorat	TUTOR	1	1	
<b>Total</b>			31	32

**Remarque:**

1. TUTOR Tutorat au 3e trimestre – organisation du stage - TRAPE, dispense à partir du moment où l'élève a trouvé un lieu de stage.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division technique générale**  
**Section sciences naturelles**

Disciplines	Code	Rem.	2GSN		1GSN	
			11		10	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.
<b>Langues et mathématiques</b>	LANMA					
Anglais	ANGLA		3	3	3	3
Groupe à option langues	GOLAN					
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3	3
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3	3
Mathématiques	MATHE		4	4	5	4
<b>Spécialisation</b>	SPECI					
Biologie	BIOLO		3	4	3,5	4
Chimie	CHIMI		3	4	3,5	4
Physique	PHYSI		3	4	3	4
Géographie	GEOGR		3	3	3	3
Travail personnel	TRAPE		2	2		
<b>Formation générale</b>	FORGE					
Questions philosophiques	QUEPH		2	2	2	2
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1
<b>Domaine optionnel</b>	DOOPT					
Options	OPxxx		1		1	
<b>Total</b>			31	32	31	30



**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division artistique**  
**Section artistique - ancien régime**

Disciplines	Code	Rem.	3GAR			2GAR			1GAR		
			11			12			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
<b>Enseignement professionnel</b>	ENPRO										
Histoire de l'art	HISAR		✓	3	3	✓	3	4	✓	3	4
Travail personnel	TRAPE	1					2				
Langage plastique bidimensionnel	LAPLA		✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4
<i>Dessin à main levée</i>	DESMA			3	2						
<i>Techniques d'impression et peinture</i>	TIMPP			2	1						
Communication graphique et Infographique	COGRI	2		2	3		3	3		3	3
Langage des médias	LAMED						2	2		2	2
Volume et Conception 3D	VOLCO	3		3	3		4	3		4	3
Perspective / Projection orthogonale	PERSP			2	2						
<b>Enseignement général</b>	ENGEN										
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM		✓	3	3						
Français	FRANC		✓	3	3						
Groupe à option langues	GOLAN	4									
<i>Allemand</i>	ALLEM						3	3		3	3
<i>Français</i>	FRANC						3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		3	3
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO						2	2		2	2
Sciences	SCIEN	5		1	2			2			2
<i>Physique</i>	PHYSI						1			1	
<i>Chimie</i>	CHIMI						1			1	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
<b>Total</b>				32	32		32	32		32	30

**Remarques:**

Les travaux dirigés sont enseignés sous forme de groupes avec de préférence un maximum de 14 élèves ou bien avec toute la classe dans la même salle, à la même heure et avec 2 enseignants.

1. TRAPE 2GAR Une seule note annuelle au 3e trimestre.
2. COGRI Une leçon de théorie en salle informatique et deux leçons de travaux dirigés en salle informatique.
3. VOLCO Une leçon de théorie en salle informatique et deux leçons de travaux dirigés en salle informatique.
4. GOLAN En classe de 2e l'élève choisit l'allemand ou le français. Le choix reste le même en classe de 1GAR.
5. SCIEN Les matières Chimie et Physique sont enseignées en salle spéciale sous forme de travaux dirigés. Pondération de la note : Chimie (1) / Physique (1).

**Enseignement secondaire général**

**Lycée Ermesinde**

**Classes inférieures**

**Voie d'orientation**

Disciplines	Code	Rem.	7G-LEM	6G-LEM	5G-LEM	5AD-LEM
			0	0	0	0
			leç.	leç.	leç.	leç.
Français	FRANC		4	4	4	4
Allemand	ALLEM		2	2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Anglais	ANGLA		4	4	4	2
Art et société	ARTSO		4	4	2	2
Éducation aux valeurs	EDVAL		2	2	2	2
Sciences et techniques	SCITE		4	6	6	8
Sport et santé	SPOSA		4	2	4	4
Perfectionnement	PERFE		2	2	2	2
<b>Total</b>			30	30	30	30

**Enseignement secondaire général**

**Lycée Ermesinde**

**Classes inférieures**

**Voie de préparation**

Disciplines	Code	Rem.	7P-LEM	6P-LEM	5P-LEM
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Français	FRANC		4	4	4
Allemand	ALLEM		4	2	4
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Art et société	ARTSO		4	4	2
Éducation aux valeurs	EDVAL		2	2	2
Sciences et techniques	SCITE		4	6	8
Sport et santé	SPOSA		4	4	2
Perfectionnement	PERFE		4	4	4
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

## Enseignement secondaire général

### École de la 2e Chance

#### Classes inférieures

Disciplines	Code	Rem.	5BA-E2C	5AV-E2C
			8	9
			leç.	leç.
<b>Enseignement général</b>	ENGEN	1		
Français	FRANC		3	4
Allemand	ALLEM		3	4
Anglais	ANGLA		4	4
Mathématiques	MATHE		4	6
Sciences naturelles	SCNAT	1	1	2
Histoire	HISTO		1	2
Géographie	GEOGR		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Tutorat	TUTOR	2	1	1
Activités complémentaires	ACOMP	3	2	2
<b>Formation pratique et professionnelle</b>	FOPPR	4		
Atelier 1	ATEL1		13	6
<b>Total</b>			35	35

#### **Remarques:**

Les grilles horaires des classes de la formation professionnelle (DAP) offertes à l'E2C sont celles de la formation initiale. Des cours d'une deuxième langue (allemand / français) et les mathématiques sont offerts à l'E2C comme modules facultatifs supplémentaires.

1. ENGEN, SCNAT      Dans une branche de l'enseignement général ainsi que dans une deuxième branche des sciences humaines et sociales, un portfolio d'orientation fait partie intégrante du cours enseigné (code : OE2CP). L'éducation à la culture, l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté ainsi que les technologies de l'information et de la communication sont intégrées dans les cours de l'enseignement général et des sciences naturelles.
2. TUTOR              Le tutorat individuel fait partie intégrante du programme et est organisé à raison d'une leçon hebdomadaire par apprenant.
3. ACOMP              Les activités complémentaires sont choisies par les apprenants dans les domaines artistique, culturel et sportif.
4. FOPPR              La formation pratique est complétée par des stages longs ou hebdomadaires en entreprise d'une durée maximale de 120 heures par semestre. Les stages longs peuvent être organisés pendant les vacances scolaires.

**Enseignement secondaire général**  
**École de la 2e Chance**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section des professions de santé et des professions sociales**

Disciplines	Code	Rem.	4GPS-E2C		3GPS-E2C	
			10		10	
			df	leç.	df	leç.
<b>Enseignement général</b>	ENGEN					
Français	FRANC			4		4
Allemand	ALLEM			4		4
Anglais	ANGLA			4		4
Mathématiques	MATHE			2		2
Biologie générale	BIOGE	1	✓	4	✓	4
Biologie sociale	BIOHS		✓	4	✓	4
Chimie	CHIMI	1		3		3
Physique	PHYSI	1		3		3
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2		2
Informatique appliquée	INFAP			2		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1		1
Tutorat	TUTOR	2		1		1
Activités complémentaires	ACOMP	3		2		2
<b>Total</b>				<b>36</b>		<b>36</b>

**Remarques:**

Les grilles horaires des classes de la formation professionnelle (DAP) offertes à l'E2C sont celles de la formation initiale. Des cours d'une deuxième langue (allemand / français) et les mathématiques sont offerts à l'E2C comme modules facultatifs supplémentaires.

Pour les classes de 4GPS-E2C et 3GPS-E2C, un travail personnel encadré, fait partie intégrante du cours concerné.

1. BIOGE, CHIMI, PHYSI  
Dont une leçon de travaux pratiques par branche.
2. TUTOR  
Le tutorat individuel fait partie intégrante du programme et est organisé à raison d'une leçon hebdomadaire par apprenant.
3. ACOMP  
Les activités complémentaires sont choisies par les apprenants dans les domaines artistique, culturel et sportif.

**Enseignement secondaire général**  
**École de la 2e Chance**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Formation des adultes**  
**Section de la formation de l'éducateur**  
**Terminale formation de l'éducateur en alternance**

Disciplines	Code	Rem.	2GEA-E2C 1	2GEA-E2C 2	1GEA-E2C 1	1GEA-E2C 2
			9 leç.	8 leç.	7 leç.	7 leç.
<b>Modules fondamentaux</b>	MODFO					
Module 1: Langues	EAM01	1				
<i>Français</i>	FRANC		2	1	2	
<i>Allemand</i>	ALLEM		2	1	2	
<i>Anglais</i>	ANGLA		2	1	2	
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		2	1		
Module 2: Psychologie	EAM02					
<i>Psychologie générale</i>	PSYGE		1	3	1	2
<i>Développement tout au long de la vie</i>	DEVEL				2	2
Module 3: Pédagogie	EAM03					
<i>Pédagogie générale</i>	PEDGE		2	2		
<i>Pédagogie sociale</i>	PEDSO				1	2
<i>Pédagogie inclusive</i>	PEDIN				1	2
Module 4: Formation pratique	EAM04					
<i>Pratique professionnelle et tutorat</i>	PRAPT	2				
<i>Méthodologie de la pratique professionnelle / Action éducative et sociale</i>	METPR		2	2	1	2
<b>Modules non-fondamentaux</b>	MODNO					
Module 5 : Sociologie	EAM05					
<i>Sociologie</i>	SOCIO				2	2
Module 6 : Arts et culture	EAM06					
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS			2		
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2			
Module 7 : Pédagogie des activités physiques et sportives	EAM07					
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH				2	
<i>Psychomotricité</i>	PSYMO					1
Module 8 : Médias et communication	EAM08					
<i>Communication</i>	COMMU					1
<i>Pédagogie des médias</i>	PEDME					1
Module 9 : Mathématiques	EAM09					
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA		1	1		
Module 10 : Sciences naturelles	EAM10					
<i>Biologie</i>	BIOLO		1	2		

Disciplines	Code	Rem.	2GEA-E2C 1	2GEA-E2C 2	1GEA-E2C 1	1GEA-E2C 2
			9	8	7	7
			leç.	leç.	leç.	leç.
Module 11 : Philosophie	EAM11					
<i>Éthique</i>	ETIQU				1	
<i>Déontologie</i>	DEONT				1	
<i>Développement durable</i>	DEVDU					1
Module 12 : Travail personnel encadré	EAM12					
<i>Travail personnel encadré</i>	TRAPR		1	1		
<b>Total</b>			18	17	18	16

**Remarques:**

1. EAM01 Le candidat choisit en classe de 2GEA-E2C obligatoirement trois langues différentes parmi les quatre langues. Il poursuit en classe de 1GEA-E2C avec deux des trois langues choisies en classe de 2GEA-E2C.
2. PRAPT La pratique professionnelle fait partie intégrante du programme et est organisée sur le lieu de travail de l'apprenant.

**Enseignement secondaire général**  
**École internationale Differdange & Esch/Alzette**  
**Classes européennes**  
**Voie préparatoire**

Disciplines	Code	Rem.	VP1-EIDE	VP2-EIDE
			0	0
			leç.	leç.
Luxembourgeois	LUXEM		2	2
Groupe à option langues	GOLAN	1		
<i>Français</i>	FRANC		3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3
<i>Portugais</i>	PORTU		3	3
Groupe à options Langue 1	GOLA1	2		
<i>Français</i>	FRAN1			
<i>Anglais</i>	ANGL1			
<i>Allemand</i>	ALLE1			
<i>Portugais</i>	PORL1			
Groupe à options Langue 2	GOLA2	2		
<i>Français</i>	FRAN2			
<i>Anglais</i>	ANGL2			
Mathématiques	MATHE		5	5
Mathématiques et sciences	MATSC			
Éducation artistique	EDUAR			
Éducation musicale	EDMUS			
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Éducation civique et sociale	EDUCS			
Vie et société	VIESO		2	2
Culture générale	CULGE		2	2
Ateliers	ATxxx		14	14
<b>Total</b>			33	33

**Remarques:**

1. GOLAN
2. GOLA1, GOLA2

L'élève choisit 2 langues différentes parmi les 4 proposées.

Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.

**Enseignement secondaire général**  
**Classes supérieures**  
**Division des professions de santé et des professions sociales**  
**Section de la formation de l'éducateur**  
**Terminale formation de l'éducateur**

Disciplines	Code	Rem.	1+GED	
			0	
			leç.	coeff.
<b>Enseignement général</b>	ENGEN			
Déontologie, personnalité et attitude professionnelle de l'éducateur	DPAPE		2	2
Enjeux et défis de l'action professionnelle de l'éducateur	ACTPR		2	2
Méthodologie du travail éducatif et social	METES		2	2
Éducation à la santé et au bien-être	EDSAB		2	2
Pédagogie de l'animation, sociale, éducative, sportive et culturelle	PASES	2	2	2
Approches éducatives des processus de développement	APEPD	2	2	2
Planification, organisation et coordination en équipes éducatives et sociales	POCEE	2	2	2
Approfondissement différencié	APPDI			
<i>D1: Pédagogie de l'animation, sociale, éducative, sportive et culturelle</i>	D1APP		12	
<i>Pédagogie des activités d'expression et de création</i>	PEAEC		3	3
<i>Pédagogie des activités ludiques, sportives et psychomotrices</i>	PEALS		3	3
<i>Langages, expression et communication dans l'animation</i>	LAECA		3	3
<i>Pédagogie des médias</i>	PEDME		2	2
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	
<i>D2: Approches éducatives des processus de développement</i>	D2APP		12	
<i>Ressources et difficultés relatives au développement</i>	REDRD		3	3
<i>Approches professionnelles dans l'accompagnement psychopédagogique</i>	APPAP		3	3
<i>Prise en charge de personnes en situations de crises et de conflits</i>	PRICC		3	3
<i>Développement du travail en équipe</i>	DEVTE		2	2
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	

Disciplines	Code	Rem.	1+GED	
			0	
			leç.	coeff.
<i>D3: Planification, organisation et coordination en équipes éducatives et sociales</i>	D3APP		12	
<i>Organisation et institutions éducatives et sociales</i>	INEDS		2	2
<i>Fonctionnement, travail en réseau et relations publiques</i>	FOTRR		3	3
<i>Communication, coordination et développement</i>	COMCD		3	3
<i>Bien-être, bientraitance et gestion de conflits</i>	BIBGC		3	3
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	
<b>Pratique professionnelle</b>	PRAPR	3		
Activité pédagogique en stage	ACTPS			3
Mémoire de stage	MEMST			4
<b>Total</b>			26	21

**Remarques:**

1. FODIF L'étudiant(e) choisit un parmi les trois domaines de différenciation D1APP, D2APP et D3APP.
2. PASES, APEPD, POCEE L'étudiant(e) suit les deux UF qui ne correspondent pas au domaine de différenciation D choisi.
3. PRAPR La pratique professionnelle est organisée pendant en tout 11 semaines (deux stages prolongés et un stage d'application) avec 32 heures par semaine, ce qui correspond à 10,4 leçons hebdomadaires pendant 34 semaines.